



FEDERATION FRANCAISE de PARACHUTISME

CONSEIL TECHNIQUE PERMANENT CIRCULAIRE DE SECURITE N° 32

Jean COUPE

N/Réf. : JC/nv/660

DATE : 18 février 1991

OBJET : utilisation des matériels école par des parachutistes de petite taille

MATERIEL CONCERNE : CAMPUS I

TEXTE :

Suite à deux incidents qui se sont produits lors du choc à l'ouverture des voilures principales (dégagement partiel du corps des parachutistes de l'emprise du harnais), le CTP avait alerté de ce problème les services officiels ainsi que la société Parachutes de France qui commercialise cet équipement.

Suite à notre intervention, une réunion a été organisée au C.E.V. le 22 janvier 1990.

Au cours de cette réunion, cette question a été étudiée en présence de l'industriel et une décision a été prise en vue de prendre en considération les problèmes qui résultent de l'utilisation des parachutes sportifs par des petits parachutistes.

Lors d'une réunion avec Parachutes de France le 20.06.90, cette société a présenté au CTP un projet de modification pour lequel nous avons fait des propositions d'amélioration.

Nous avons reçu, de Parachutes de France, une note technique qui précise les conditions de modifications des sacs harnais CAMPUS I qui seront utilisés par cette catégorie de parachutiste.

A cette proposition, nous vous demandons d'ajouter la neutralisation par une piqure à la main ou à la machine, des possibilités de réglage des sangles latérales.

Ces deux actions conjuguées, amélioreront le réglage du harnais à la taille de cette catégorie d'utilisateurs.

Nous vous engageons à modifier certains sacs harnais CAMPUS I en votre possession de façon à être en mesure d'équiper valablement les élèves qui répondent à ces critères particuliers.

DATE D'APPLICATION : dès réception de la circulaire.

DIFFUSION :

B. COLAS, Président FFP

DTN

SEJS (Mr. TROUF) - STPAé - CEV (E Q Para)

Société Parachutes de France

Directeurs Techniques - Réparateurs de Parachutes

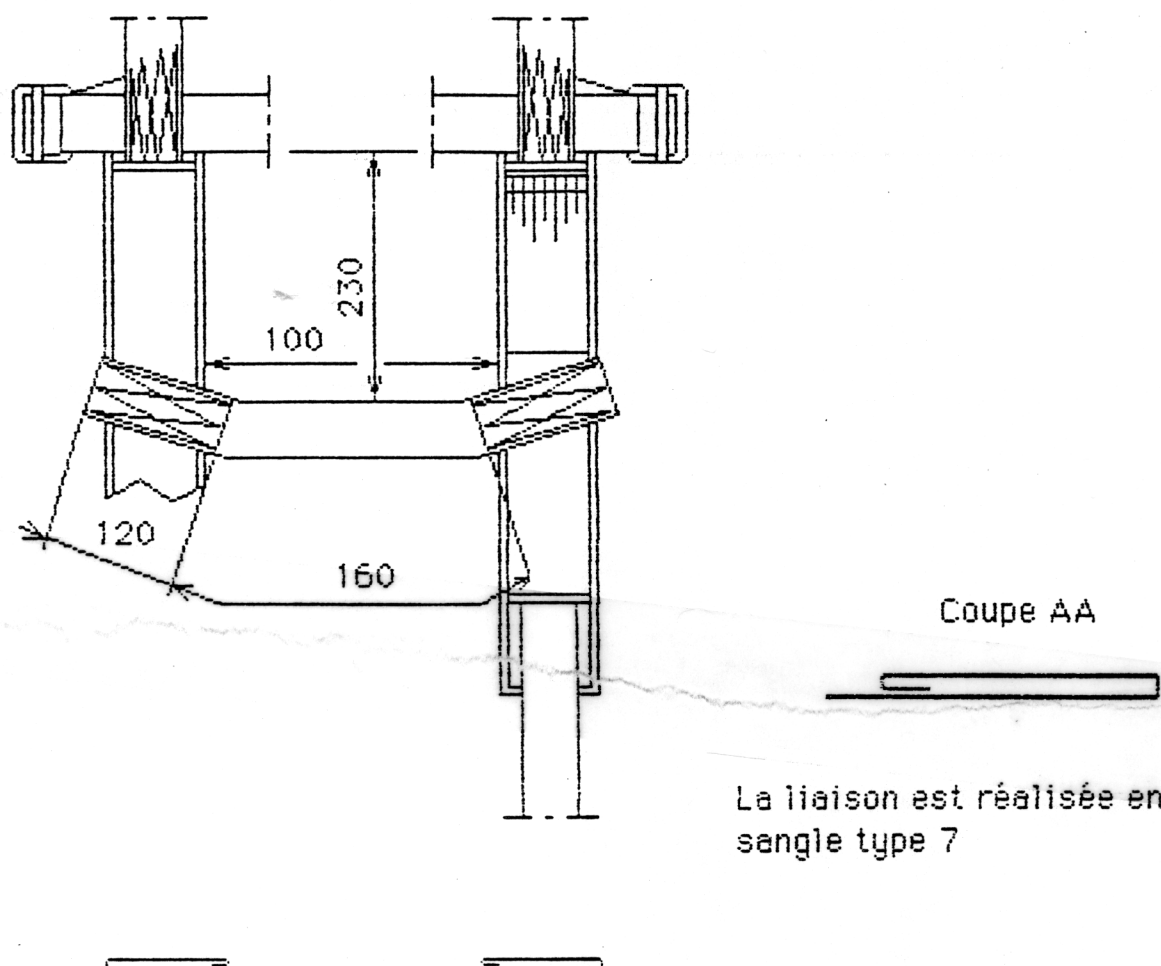
Membres du CTP

Messieurs : Y. CHALOIN - TOURNIER - PRUNIER

P.J. : photocopie du bulletin de Parachutes de France du 12.2.90

Modification du harnais CAMPUS 1 pour très petits gabarits
à la demande du CTP.

Cette modification n'élimine pas le réglage latéral du harnais
qui doit bien sur être adapté au gabarit de l'utilisateur



ATTENTION DANGER

L'utilisation d'une aiguille coupante telle que celles utilisées pour le cuir par les selliers et cordonniers est interdite sur un sac-harnais PARACHUTES DE FRANCE SA.

Cette modification doit être effectuée selon les règles de l'art.